

La face cachée des manifestations musicales au Québec dans le dernier tiers du XVIII^e siècle

Lucien Poirier
(Université Laval)

Présence des francs-maçons au Québec dans le dernier tiers du XVIII^e siècle

Ce bref exposé, qui développe un aspect de l'introduction au tome I, volume I, de notre *Répertoire des données musicales de la presse québécoise* (RDMPQ)¹, met en perspective le rôle actif des francs-maçons, civils et militaires, anglais et français, dans l'exercice et le développement des manifestations auxquelles la musique est liée étroitement, dans les 30 années qui suivent immédiatement la Conquête. Les sources en sont la presse québécoise de l'époque, complétée par les ouvrages de Graham, de Milborne, de Sheppard et de Smith sur l'histoire de la franc-maçonnerie au Canada². S'interroger sur l'action ouverte et cachée des francs-maçons suppose que ceux-ci aient été présents en nombre suffisant pour exercer une influence. Quelques mots sur l'histoire et l'identification des loges s'imposent donc d'entrée de jeu.

La franc-maçonnerie au Canada forme un corps relativement homogène entre les années 1759 et 1786. Les loges créées par la Grande Loge Provinciale du Canada à Québec sont rattachées à elle, tout comme cette Grande Loge Provinciale se rattache à la Grande Loge d'Angleterre à Londres. À l'exception d'une loge en possession d'un brevet émis par le grand-maître de France pour toute la province du Canada avant la Conquête — Edward Antill la fusionnera à la Saint Peter's de Montréal en 1768 — et de la Société des frères du Canada dont l'existence est attestée en 1788 à Québec et à Montréal, toutes sont anglaises³.

Les années 1786 à 1792 sont marquées par une division profonde des loges qui se réclament des appellations de *Moderns* (ayant à leur tête la Grande Loge d'Angleterre) et d'*Antients*, ces derniers placés sous la bannière de la Grande Loge des Francs et Acceptés Maçons selon les Vieilles Institutions, rite de York. C'est à cette dernière branche que se rattachent la plupart des loges qui publient les procès-verbaux de certaines activités au cours de la même époque.

La division fait place à l'union lorsque, au milieu de 1792, le duc de Kent et colonel des Fusiliers royaux, le prince Edward Augustus, père de la reine Victoria, reçoit un brevet l'instituant grand-maître de la loge ancienne pour la province du Bas-Canada.

¹ Juliette Bourassa-Trépanier et Lucien Poirier, dir. (1990), *Répertoire des données musicales de la presse québécoise*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 1-6.

² John Hamilton Graham (1892), *Outlines of the History of Freemasonry in the Province of Quebec*. Montréal : J. Lovell ; Osborne Sheppard, dir. (1915), *A Concise History of Freemasonry in Canada*. Hamilton : Chez l'auteur, p. 64-94 ; Pemberton Smith (1939), *A Research Into Early Canadian Masonry*. Montréal : Quality Press Limited, p. 1-76 ; A.J.B. Milborne (1960), *Freemasonry in the Province of Quebec*. Knowlton : Chez l'auteur.

³ Sur la loge des Frères, voir Claude Faribault (1987), « Les Frères du Canada : nos ancêtres francs-maçons », *Mémoires de la société généalogique canadienne-française* 30, 3 (automne) : 213-233, en particulier 213-217. Voir aussi note 13 plus bas.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 13, p. 1-9.

Par égard pour le prince, les loges dites modernes s'effacent progressivement devant les anciennes. Aussi, Pemberton Smith assure que l'unité, qui ne sera scellée en Angleterre qu'en 1813, était déjà réalisée au Canada vers 1800⁴.

Le développement de la franc-maçonnerie, de la Conquête à la fin du XVIII^e siècle, paraît influencé par les événements politiques. Ainsi, des 22 loges identifiées par Graham pour la période comprise entre 1759 et 1775, il n'en reste que 5 au cours des années où sévit le conflit occasionné par les révolutionnaires américains (1775-1780)⁵. Dans les deux dernières décennies, le nombre atteindra le sommet de 28⁶.

Manifestations officielles à caractère musical des francs-maçons

C'est un fait établi, la franc-maçonnerie anglaise n'est pas considérée comme subversive. En conséquence, elle n'est pas perçue comme une menace par les autorités politiques et religieuses du siècle des Lumières. Ses membres peuvent donc, en toute tranquillité, se livrer publiquement à l'exercice de certaines activités, tout en conservant intact le secret qu'ils déclarent détenir⁷.

La manifestation la plus en vue est certainement la procession qui a lieu aussi bien à la Saint-Jean d'été (24 juin) qu'à la Saint-Jean d'hiver (27 décembre). Elle ouvre un programme d'activités qui comporte habituellement un service religieux, un repas, des visites à des loges sœurs et un divertissement. Le premier texte de la presse québécoise qui en fournit une description sommaire remonte à 1767 :

Mercredi, vingt-quatre du passé [juin], jour d'une des fêtes marquées pour être observé[es] par la Digne Confrérie des Franc[s]-Maçons, ils s'assemblèrent en conséquence chez le Frère Miles Prenties, dans la Basse ville, à onze heures, et allèrent en procession à la Chapelle de l'Évêché, précédée d'une troupe de musiciens, où ils entendirent un sermon convenable à ce sujet, prononcé par le Rév. Frère George Henry, et de retour chez le Frère Prenties, ils passèrent la journée en concorde à une récréation innocente. Pensons combien il est doux et agréable à des Frères de vivre ensemble en union⁸.

La « récréation innocente » dont parle le chroniqueur fait parfois l'objet d'un rapport un peu plus explicite dans la presse, une vingtaine d'années plus tard. Il est alors question de santés « loyales et maçonniques » et de chansons également « loyales et maçonniques »⁹.

⁴ Smith (1939), p. 60-62.

⁵ Trois loges sont à Québec, une à Montréal et une dernière à Détroit, ville qui ne sera rattachée aux États-Unis qu'en 1796.

⁶ Les chiffres correspondent au nombre de brevets émis par les Grandes Loges anglaises à l'intention des Grandes Loges Provinciales canadiennes, ainsi qu'à celui des brevets émis à leur tour, selon leurs prérogatives, par les Grandes Loges Provinciales.

⁷ Les textes de chansons et de cantates font régulièrement allusion à ces secrets, comme dans *A Favorite Masonic Song* : « Our rites and our secrets we carefully guard ». Voir Anonyme (1789), *Quebec Herald, Miscellany and Advertiser* 1, 6 (31 décembre) : 48.

⁸ Anonyme (1767), *Gazette de Québec*, 131 (2 juillet) : 2.

⁹ Anonyme (1784), *Gazette de Québec*, 960 (15 janvier) : 2 ; Anonyme (1795), *Le Cours du tems*, 25 (19 janvier) : 208.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 13, p. 1-9.

Quelques textes de chansons, d'hymnes, d'odes maçonniques (sortes de cantates comprenant récitatifs, airs et chœurs) ont heureusement trouvé place dans la presse¹⁰. Les versificateurs y célèbrent la joie¹¹ et le feu sacré qui animent le maçon, les sentiments d'amitié, d'harmonie et d'amour qu'il partage avec ses frères. La langue est l'anglais, à l'exception de la toute première chanson que publie la presse, qui commence par les mots : « Sur notre Ordre, en vain le Vulgaire »¹². Sa parution dans la *Gazette de Québec* est probablement attribuable à un membre de la loge canadienne dont parle Edward Antill, alors grand-maître provincial délégué de la première Grande Loge Provinciale, dans une lettre du 25 août 1768 au grand-maître provincial de Québec, loge qui détenait un brevet émis, avant la Conquête, par le grand-maître de France pour la province du Canada¹³.

Pour en revenir aux défilés, dont le propre est de mettre bien en vue les membres de la fraternité, il en est un qui paraît avoir fait une impression particulièrement grande. Il s'agit du cortège funèbre qui accompagne à sa dernière demeure, le 20 mars 1793, le boulanger et ex-officier de l'artillerie royale, Alexander Galloway, membre de la loge n^o 241¹⁴. L'éclat du défilé tenait moins à l'importance du défunt, un ancien militaire mort dans le dénuement¹⁵, qu'à la présence du prince Edward Augustus, « Grand maître des anciens Maçons d'York en la province du Bas Canada », et de « tous les frères alors sous sa juridiction en cette ville »¹⁶, en guise de marque de bienveillance. Dans la description qu'en donne la presse, « Les Musiciens deux à deux avec leurs Enseignes » et « Une Tymbale en voiture » suivent la voiture du prince.

Le prince Edward Augustus est le franc-maçon le plus notoire de la colonie britannique au Canada. Son installation comme grand-maître de la Grande Loge des Francs et Acceptés Maçons selon les Vieilles Institutions pour le Bas-Canada se déroule avec pompe à Québec, le 22 juin 1792. Là encore, la musique joue le long du cortège qui part de l'Hôtel des francs-maçons jusqu'à la porte Saint-Louis, en passant par la place du Marché. Mais on note cette fois dans la presse la précision de « a band of Masonic Musicians (selected by His Royal Highness) »¹⁷, sans doute des membres des Fusiliers royaux ou 7^e régiment, sous son commandement¹⁸.

¹⁰ Voir, à titre d'exemple, Anonyme (1787), *Gazette de Québec*, 1121 (8 février) : 4 ; Anonyme (1789), *Quebec Herald, Miscellany and Advertiser* 1, 6 (31 décembre) : 45, et 2, 6 (28 décembre) : 48 ; Anonyme (1790), *Gazette de Québec*, 1314 (7 octobre) : supplément, 1.

¹¹ Une chanson favorite utilise avec à-propos le timbre de « Rural Felicity » pour de telles paroles. Voir Anonyme (1789), *Quebec Herald, Miscellany and Advertiser* 1, 6 (31 décembre) : 45.

¹² Anonyme (1770), *Gazette de Québec*, 271 (8 mars) : 4.

¹³ Smith (1939), p. 1-2.

¹⁴ Selon Sheppard, dir. (1915), il s'agit de la Lodge of Emergency, « a favorite Lodge with the Military » (p. 82, 80).

¹⁵ Sheppard, dir. (1915), p. 84.

¹⁶ Anonyme (1793), *Gazette de Québec*, 1447 (28 mars) : supplément, 1.

¹⁷ Anonyme (1792), *Gazette de Québec*, 1407 (28 juin) : 3.

¹⁸ Selon Madame Simcoe, la bande de musiciens coûtait au prince entre 500 et 800 livres par année. Voir Mary Quayle Innis, dir. (1965), *Mrs. Simcoe's Diary*. Toronto ; New York : MacMillan of Canada ; St. Martin's Press, p. 50.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 13, p. 1-9.

Si besoin était de le démontrer, la musique, on le voit par ces quelques coupures de presse d'époque, fait partie du rituel des francs-maçons établis dans la province de Québec, comme c'est le cas partout ailleurs¹⁹. La colonne d'harmonie (« bande ») et le chant forment le noyau de toute exécution. En 1792, tout au moins, les instrumentistes qui participent aux cérémonies maçonniques sont réputés être maçons.

Activités plus ou moins secrètes des francs-maçons présentant un rapport avec la musique.

À côté des manifestations maçonniques à caractère officiel, il en est d'autres, nombreuses, à caractère mondain et culturel, promues au rang de quasi-institutions au lendemain de la Conquête. Ce sont principalement les assemblées de danse²⁰, les concerts²¹ et les représentations théâtrales²². La thèse présentée ici est que ces manifestations, qui ont toutes un rapport avec la musique, peuvent être considérées comme un ensemble d'activités ayant les francs-maçons pour promoteurs, organisateurs et participants principaux. Elles représenteraient, par comparaison avec les activités à caractère rituel et officiel, les parties d'un programme discret mais non moins réel des francs-maçons.

Bon nombre d'indices concourent à rendre plausible cette interprétation :

(1) Emploi d'un vocabulaire commun pour décrire les caractères des manifestations de type officiel et culturel : harmonie, union, décence, décorum, joie, convivialité, etc. ;

(2) Existence d'un rapport entre les périodes de grande et de facile activité culturelle, les hauts et les bas de l'histoire des francs-maçons au Canada²³ ;

¹⁹ Cecil Hill (1980), « Masonic Music », *The New Grove Dictionary of Music and Musicians* 11, 754a. Stanley Sadie, dir. Londres : MacMillan.

²⁰ Les assemblées, comme on les désigne communément à partir de 1765, sont des divertissements de danse à caractère mondain. L'accès en est réservé aux seules personnes admises par les directeurs et qui acquittent la somme élevée de deux livres par saison en guise d'abonnement. Des visiteurs étrangers de marque y sont également admis, sur invitation. Les assemblées revêtent une importance si grande qu'elles poussent nombre de professeurs de danse, Louis Dulongpré par exemple, à mettre leurs élèves « en état de se présenter décemment dans les Assemblées ». Anonyme (1788), *Gazette de Montréal*, 40 (2 février) : 4.

²¹ Des concerts sont offerts sous forme de concerts dit bénéfice (dès 1765) et sous forme d'abonnement (à partir de 1770), mais la période la plus intense paraît avoir été les années 1790 à 1794. Les concerts d'abonnement coûtent aux souscripteurs une livre pour un nombre de manifestations au moins deux fois plus grand par saison que les assemblées.

²² À partir de 1783, et durant près de 15 ans, le théâtre est, de beaucoup, la manifestation culturelle la plus importante au Québec. Son histoire est aussi la plus complexe. Le théâtre est l'œuvre des Canadiens comme des Anglais, de troupes d'amateurs aussi bien que de professionnels, itinérantes et locales. Le théâtre est encore l'objet d'attaques sévères comme de « défenses » exaltées, et ce, pour des motifs divers : plaisir, valeur éducative et morale, buts charitables poursuivis, etc. Nous avons pu déterminer que, selon la classe d'interprètes et la place choisie, le coût d'un billet est de deux à cinq shillings.

²³ Ce lien a été établi dans l'introduction à notre *Répertoire des données musicales de la presse québécoise*, I/1 : 5-6.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 13, p. 1-9.

(3) Identité de formes d'expression anglaises et canadiennes, à propos desquelles des historiens²⁴ ont souligné l'importance qu'elles revêtaient pour les francs-maçons, le théâtre en particulier ;

(4) Grande unité de conception et d'organisation de manifestations pourtant distinctes.

Cette question d'unité est la seule pour l'heure qui n'ait pas fait l'objet d'examen. Aussi, c'est celle qui est développée ici dans le but d'éclairer une partie de la face cachée des manifestations.

Le goût du divertissement et le désir d'occuper ses loisirs pendant l'hiver sont certainement des raisons qui justifient la mise sur pied d'« amusements » dans la colonie. De fait, c'est principalement de novembre à la fin de l'hiver que les spectacles sont présentés à des moments qui, d'ailleurs, évitent généralement de disperser la clientèle, cette centaine de souscripteurs qui soutiennent les différentes manifestations dans chacune des deux villes importantes. Les endroits où se tiennent la plupart des manifestations sont les hôtels, auberges et tavernes, soit les édifices mêmes qui servent de lieux de rencontre aux francs-maçons et aux nombreux clubs. De là vient l'idée que le public sollicité et participant est sensiblement le même. Avant tout, les membres du gouvernement, les militaires et la bourgeoisie urbaine.

Parallèlement au goût du divertissement, on trouve une volonté marquée de cultiver les vertus sociales, grâce auxquelles le goût et l'esprit de tolérance se répandent et, non moins important, une participation à des œuvres humanitaires, par la remise de tout surplus à des personnes et à des organismes privés et publics, deux buts qui se confondent avec l'idéal et la pratique franc-maçonniques.

Mais la réalisation d'une partie du programme s'accompagne d'au moins une exigence : la nécessaire transparence dans l'utilisation des fonds publics. C'est ici que le plan d'organisation prend toute son importance. Ce plan consiste à confier à un ou des directeurs l'ensemble des tâches relatives à la mise sur pied d'assemblées, de concerts et de représentations théâtrales²⁵. Il ne semble pas faire de doute que la structure qui correspond au plan d'organisation explique en grande partie le degré de stabilité observée dans le domaine des activités, malgré l'existence de conditions peu ou pas favorables²⁶.

La présence discrète plutôt que manifeste des francs-maçons se vérifie peut-être aussi, en partie, dans le contenu de certains programmes et surtout dans le choix

²⁴ André Parreaux (1966), *La Société anglaise de 1760 à 1810*. Paris : Presses universitaires de France, p. 87-95.

²⁵ Au nombre des tâches, figurant, s'il y a lieu, la convocation des membres appelés à nommer les directeurs, la fixation du calendrier des activités, l'engagement des personnes, la location des salles, la publicité, les campagnes de souscriptions, la promulgation des règlements nécessaires au bon ordre, la production de rapports et de bilans financiers, la remise des surplus.

²⁶ On pense ici à l'absence de structures remontant à l'Avant-Conquête, à l'extrême mobilité des dirigeants, des militaires, des commerçants, des artistes et des troupes, au manque en permanence de professionnels locaux ou de provenance extérieure, telle la troupe dirigée par Allen, Bentley et Moore, démembrée quelques semaines après son arrivée à Québec.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 13, p. 1-9.

des compositeurs dont on joue les œuvres au concert ou dont on publie les chansons. Beaucoup de recherches restent à faire pour mettre en lumière les rapports entre musique et franc-maçonnerie. Aussi, c'est avec prudence qu'il convient de s'aventurer sur ce terrain. Contentons-nous dès lors de signaler, à titre indicatif, un titre : *Eulogy on Freemasonry*. Plus spécialement, mentionnons quelques noms de compositeurs réputés francs-maçons²⁷ : Nicolas Dezède, François Devienne, Pierre Gavreaux, Joseph Haydn, Wolfgang Amadeus Mozart. Il n'est pas dit que les œuvres données en audition soient des œuvres maçonniques, au sens que lui donne un franc-maçon²⁸. Il n'est pas exclu non plus que les musiciens de l'époque aient tenu compte de la qualité particulière de certaines œuvres ou encore du titre de frère porté par tel ou tel compositeur pour guider le choix²⁹.

Conclusion

Les indices rassemblés laissent croire que le programme d'action des francs-maçons inclut, dans un rapport qu'il n'est pas possible de préciser mais qui est probablement élevé, la conception, l'organisation, l'animation et même la participation à nombre d'assemblées de danse, de concerts et de représentations théâtrales, peut-être même de l'enseignement de la musique au Québec. Admettre le bien-fondé de ces observations débouche sur un changement net de perception de la signification et de l'importance des manifestations musicales dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Les formes d'activités décrites apparaissent dès lors comme autant de volets d'un programme d'action qui marque d'une même empreinte des manifestations en apparence hétéroclite. La poursuite de buts nobles tend à prêter à l'ensemble un caractère d'élévation à des divertissements qui, autrement, pourraient paraître purement frivoles.

²⁷ L'appartenance de ces musiciens à des loges franc-maçonniques a été révélée dans certaines sources : Hill (1980), « Masonic Music », *The New Grove Dictionary of Music and Musicians* 11 : 754-756 ; Christine Naslin (1989-1990), « Influences des événements politiques sur les activités musicales des loges maçonniques à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle », *Les Cahiers du Centre international de recherches en esthétique musicale (CIREM)*, n^o 14-15 (décembre-mars) : 23-29 ; Paul Naudon (1988), *La franc-maçonnerie*, 11^e éd. *Que sais-je ?*, n^o 1064. Paris : Presses universitaires de France ; H.C. Robbins Landon (1989), *Mozart*. Traduit par Dennis Collins. Paris : J.-C. Lattès, p. 120, 225-236.

²⁸ Selon Cecil Hill, deux conditions doivent être remplies pour qu'un franc-maçon accorde à une musique l'épithète de franc-maçonnique : la présence du symbolisme maçonnique et une intention avouée du compositeur de faire œuvre maçonnique. Voir Hill (1980), « Masonic Music », *The New Grove Dictionary of Music and Musicians* 11 : 754a.

²⁹ S'il était démontré que la *Grande Symphonie en D* de Haydn, qui figure dans un programme de concert donné à la fin de 1792, à Québec, correspond à la *Symphonie n^o 86* appartenant à la série de six écrite pour les Concerts de la Loge Olympique de Paris, l'hypothèse présentée ici recevrait confirmation partielle. Il s'agirait de l'œuvre d'un franc-maçon notoire — admis au sein de la loge viennoise *Zur wahren Eintracht* le 11 février 1785 —, écrite à l'intention d'une association franc-maçonnique. Mais, tel que mentionné, il n'y a encore que spéculation sur ce sujet.